

**Déclaration de M.Omar HILALE,
Ambassadeur, Représentant Permanent
Du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies
et des autres Organisations Internationales à Genève,**

**Devant la 54ème session du Comité exécutif
au titre du point 7 relatif à l'examen et l'adoption du budget
programme annuel du HCR pour 2004.**

Genève, le 2 octobre 2003.

Monsieur le président,

Il me plaît de féliciter le Secrétariat pour la mouture novatrice caractérisant le document du budget programme annuel du HCR pour 2004. Présentation rationalisée, grille des buts, objectifs et indicateurs mieux structurée, chapitres et tableaux comparatifs clairs et concis. Autant d'améliorations qui facilitent notre examen et partant forcent notre admiration.

S'agissant des prévisions budgétaires concernant notre région, ma délégation tient tout d'abord à réitérer ses réserves sur l'estimation des populations des camps de TINDOUF ainsi que ses regrets sur l'absence de structure fiable de distribution, de suivi et de contrôle de l'assistance. Les préoccupations récurrentes de mon pays à ce sujet ont été confortées par les récentes révélations des ONG et de la presse internationale sur les détournements de l'assistance humanitaire destinée à nos ressortissants séquestrés dans les camps de Tindouf. En réalité, ce ne sont guère des révélations mais des confirmations de ce que mon pays n'a cessé de dénoncer, devant ce Comité depuis des lustres. La vérité sur ces détournements a enfin éclaté au grand jour. Elle est d'autant plus véridique et éclatante qu'elle émane des propres amis du prétendu « polisario » et partant, interpelle avec insistance notre Comité Exécutif.

En effet, un mois à peine après les inquiétudes exprimées à ce sujet par l'American Refugee Committee c'est l'association « France Liberté » qui a publié un rapport sur les conditions de détention des détenus marocains dans les camps de Tindouf où elle a parallèlement mis à nue la pratique de détournement de l'assistance humanitaire. Les informations qui lui ont permis d'établir ce rapport réquisitoire ont été recueillies sur place, lors de sa mission internationale en avril 2003. Ses investigations lui ont permis de constater entre autre que :

- 1- Les bailleurs de fonds ont retrouvé une partie de l'aide alimentaire sur les marchés de Zouérate en Mauritanie, du sud algérien et du Nord Mali.
- 2- L'aide humanitaire est désormais vendue ou échangée après avoir été transférée dans des sacs ne comportant aucun signe distinctif;

3- L'aide est déplacée et cachée afin d'augmenter la dotation suivante surtout depuis que des bailleurs de fonds viennent contrôler les quantités ;

4- Les projets soutenus par les bailleurs de fonds qu'ils soient institutionnels ou non gouvernementaux utilisent une main d'œuvre illégale en recourant systématiquement aux détenus marocains.

Ce grave constat a contraint « France Liberté » à cesser le 20 août dernier son aide aux projets de développement aux populations des camps de Tindouf. Bien plus, elle a recommandé « aux bailleurs de fonds institutionnels, notamment l'Union européenne via son Programme ECHO et le PAM, ainsi que les ONG présentes dans les camps de réfugiés d'enquêter sur les faits graves de détournement de l'aide alimentaire destinée à ces camps ».

Le courage politique de « France Liberté », motivée par la prééminence du respect du Droit international humanitaire sur toute sympathie idéologique a brisé un tabou. Il a en outre affranchi d'autres consciences vives dont l'intégrité morale a été révoltée par l'omerta imposé sur tout ce qui se passe dans les camps. C'est le cas de la journaliste Mme Laurence Mazure qui, à son tour, dans un long mea culpa, touchant tant par sa sincérité que par son remord est revenue sur les pratiques du prétendu polissario en disséquant son système d'exploitation des détenus marocains dans la construction de projets financés par OXFAM, PAM ou ECHO. Elle a même directement mis en cause les responsables des camps qu'elle a qualifiée de « configuration militaro-sécuritaire du polissario aussi efficace dans la répression que dans la corruption ».

L'article avoué de Mme Laurence Mazure corrobore les affirmations de France Liberté et dévoile l'échafaudage minutieux, voire pernicieux qui a permis au « Polissario » de détourner, des décades durant, l'assistance humanitaire sans éveiller les soupçons des donateurs, tout en criant à la famine et à la malnutrition dans les camps.

L'enquête de Mme Laurence Mazure, qui a séjourné à plusieurs reprises dans les camps, révèle aussi que suite à une enquête menée à Nouackchott et dans le sud algérien en 2001, ECHO s'est inquiété de l'ampleur des détournements de l'aide humanitaire destinée aux populations des camps. Sa demande d'explication en 2002 tant auprès du prétendu polissario qu'auprès des autorités du pays d'accueil, ayant été accueilli par une fin de non recevoir, ECHO a commencé à diminuer son aide humanitaire en 2003. Des ONG européennes viennent d'emboîter le pas à « France Liberté » et à ECHO, les unes en réduisant leur aide, les autres en les arrêtant définitivement

La narration de ces détails s'impose afin que notre Comité Exécutif prenne conscience de l'ampleur du phénomène des détournements de l'assistance et que le HCR assume pleinement ses responsabilités et ne succombe plus aux tentations compassionnelles de la crise alimentaire dans les camps, ni ne s'associe plus avec autant de facilité aux rituels des appels d'urgence, qui affligent par leur insoutenable légèreté.

Monsieur le Président,

A la lumière de ce qui précède, le Royaume du Maroc appelle le HCR à diligenter sa propre enquête et à prendre les mesures appropriées qu'imposeraient les conclusions auxquelles elle aboutirait afin de mettre un terme à ce phénomène de détournement. Parallèlement, le HCR devrait inviter constamment les autorités du pays d'accueil à collaborer avec tous les donateurs, notamment ECHO, PAM OXFAM ainsi qu'avec les autres ONG en vue de leur permettre, enfin, de mener leur propre enquête sur place, que ces mêmes autorités ont rejeté à plusieurs reprises, et présenter les coupables de ces forfaitures à la justice.